



CCAS

Atelier révisions du Code de la route pour les seniors

Publié le 23 octobre 2026

Atelier révisions du Code de la route pour les seniors

Vendredi 20 novembre et 11 décembre 2026

Le Centre Communal d'Action Sociale de Batz-sur-Mer propose un atelier constitué de deux séances de révision du Code de la route à destination des conducteurs batziens âgés de 60 ans et plus. Ces séances sont gratuites mais il est nécessaire de s'inscrire au préalable auprès du CCAS.

RÉVISION CODE DE LA ROUTE

Pour les seniors batziens âgés de plus de 60 ans

Vendredis 20 novembre et 11 décembre 2026, de 9h30 à 12h

Gratuit, sur inscriptions auprès du CCAS à la mairie de Batz-sur-Mer (ccas@mairie-batzsurmer.fr / ou au 02.40.23.77.40.)

Pour certains d'entre eux, les seniors âgés de plus de 60 ans ont passé leur permis de conduire il y a plus de 40 ans. Depuis, la réglementation en matière de circulation a profondément évolué, et les infrastructures routières et les véhicules se sont complexifiés. Afin que les seniors continuent de conduire le plus longtemps possible en toute sécurité, le CCAS de Batz-sur-Mer propose un atelier gratuit de révision du Code de la route constitué de deux séances complémentaires de deux heures chacune, les vendredis 20 novembre et 11 décembre, à destination des Batziens âgés de plus de 60 ans.

Cet atelier sera animé par des bénévoles de l'association AGIRabcd Loire-Océan. L'objectif est de permettre aux conducteurs d'actualiser leurs connaissances du Code de la route, mais aussi de prendre conscience des risques au volant liés au vieillissement et de leur redonner confiance au volant.



MAIRIE DE BATZ-SUR-MER

34 rue Jean XXIII
44740 Batz-sur-Mer
accueil@mairie-
batzsurmer.fr

Conformité RGA
Non conforme

☎ 02 40 23 92 25